

Direction Opérations
Département Projets-Construction
Projet Artère de l'Adour

**Direction Départementale des Territoires
et de la Mer (DDTM40)**

351 bd St Médard
BP369
40012 MONT DE MARSAN Cedex

A l'attention de Madame LACANAL

Ref. courrier: EDO-TIGF-DDTM40-LET-000004

Affaire suivie par **Patrick Eyraud**
Mail : patrick.eyraud@tigf.fr - Tel : 05 59 13 36 62

Pau, le 8 juillet 2014

Objet : Artère de l'Adour - canalisation DN 600 de Arcangues à Coudures- Départements des Pyrénées-Atlantiques (64) et des Landes (40)
Bilan de la consultation

Madame,

La demande d'autorisation de défrichement de 2.4579 ha, présentée par TIGF, sur les communes de Peyrehorade, Cauneille, Misson, Habas, Tilh, Pomarez, Bastennes, Gaujacq, Serreslous-et-Arribans, Horsarrieu et Coudures a fait l'objet d'une mise à disposition du public en application des articles L122-1-1 et R122-11 du code de l'environnement.

Cette mise à disposition réalisée du 16 juin au 07 juillet 2014 n'a fait l'objet d'aucune observation et fait ressortir un registre d'enquête vierge.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Patrick EYRAUD

Responsable du Projet Artère de l'Adour

